



TRIMESTRIEL

Avril - Mai - Juin

2010

Numéro 44

BELGIQUE-BELGIE

P.P

LIEGE

9/2753

Bureau de dépôt:

LIEGE X

P705096

Périodique du C.P.A.S de Liège

ENERG€CO

*Un projet du Centre Public d'Action Sociale de Liège,
une organisation de l'asbl "VAINCRE LA PAUVRETE"
bilan de la journée du 11 décembre*



Nouveau service au CPAS de Liège :

Projet Alpha-Citoyen



ENERG €CO

Bilan de la journée du 11 décembre PALAIS DES CONGRES DE LIEGE

*Un projet du Centre Public d'Action Sociale de Liège,
une organisation de l'asbl "VAINCRE LA PAUVRETE"*

Fin 2009 le public a répondu nombreux à l'invitation qu'a adressée notre Centre à ses usagers mais aussi aux travailleurs sociaux, aux étudiants et autres jeunes en âge d'être scolarisés au niveau primaire ou secondaire, également au personnel communal et du C.P.A.S., au secteur associatif dans son ensemble...

800 personnes...

- ont rencontré des professionnels de l'économie des énergies
- ont interrogé les gestionnaires de réseau de distribution
- se sont intéressées à diverses expériences proposées par le biais de démarches soit culturelles, soit techniques, soit encore sportives ou ludiques
- ont découvert nos services et l'aide ainsi que les conseils qu'ils peuvent apporter dans différents types de situations difficiles
- ont obtenu quantité de "trucs et astuces" simples et efficaces pour alléger le budget du ménage et en même temps favoriser la sauvegarde de l'environnement



Le programme de cette journée, conçu pour répondre aux différentes attentes d'un public varié a permis...

- aux usagers de notre Centre de rencontrer en un seul lieu les représentants de nos services actifs chacun selon leur mission dans le domaine de l'économie des énergies et de la protection de l'environnement (Cellule Energie et Service de Médiation de dettes, Aide à domicile (aides familiales, Éco-dépanneurs,...), Ferme de la Vache...)

Les familles avec enfant(s) âgé(s) de 8 à 16 ans ont été conviées personnellement à retirer ce 11 décembre un exemplaire du jeu "Sauvons la Planète", que l'on ne présente plus.

La distribution ainsi qu'une animation spécifique ont été assurées par l'équipe des concepteurs de cet outil pédagogique, résultat final d'une réflexion menée au départ d'une formation REVERT.

Un Eco-agenda 2010, réalisé par la Ferme de la Vache, en collaboration avec l'asbl "Vaincre la Pauvreté", a également été proposé au public. Il présentait nombre de conseils, adresses, outils, recettes culinaires... susceptibles de favoriser l'économie des ménages.

- au public qui éprouve des difficultés à se situer par rapport aux gestionnaires de réseaux de distribution (GRD), de savoir que faire s'il déménage, de découvrir les compteurs à budget et les tarifs sociaux, d'obtenir une information personnalisée

- aux travailleurs sociaux encore peu familiarisés au dialogue "énergie" avec le ménage d'aborder en confiance sa relation avec lui dans ce domaine

- au secteur associatif de comparer les méthodes et les moyens de communication, d'action, de prévention...

- aux enfants, à leurs parents, à leurs enseignants d'aborder la problématique des déchets en toute convivialité et avec l'humour et le bon sens liégeois personnifié par Tchantchès, qui a fait salle comble !

- aux adolescents et plus âgés, animés d'un esprit plus scientifique ou d'une curiosité à l'égard des énergies renouvelables, d'en comprendre facilement les principes de fonctionnement

Parmi nos partenaires...



Agir par la Culture
Locale C.P.A.S. de Liège

La locale PAC du C.P.A.S. de Liège et le Service provincial d'Information sur l'Environnement et l'Energie (SpiE2) ont proposé des expositions destinées à sensibiliser tout un chacun soit par le regard d'un artiste via des photographies aériennes de Yann ARTHUS-BERTRAND, soit à l'aide de panneaux didactiques.

Différents Guichets de l'Energie actifs sur le plan communal ou régional (le Service Environnement et Développement Durable de la Ville de Liège et le Guichet de la Région wallonne) ont dispensé des infos claires et objectives au service du citoyen et proposé formations, conférences, opportunités de primes...



Des conférenciers de qualité (Caroline GREGOIRE, Guerrino BARP,...) ont débattu avec un public tant de professionnels que d'usagers. De la Guidance Sociale Energétique (GSE) d'une part (analyse de pratiques similaires en Europe, accompagnement des acteurs, évaluation des résultats, amélioration de la méthodologie...), d'autre part des possibilités de diminuer de 8 à 30% les différents postes de consommation d'un ménage.



L'asbl **REVERT** a sensibilisé à l'utilisation rationnelle de l'énergie et aux modifications de comportement nécessaires face à l'épuisement des ressources et aux changements climatiques, tandis que le **Centre régional d'Initiation à l'Environnement (CRIE)** de Liège a développé une réflexion où l'environnement est pris dans sa réalité économique, sociale et culturelle, en encourageant une démarche de "citoyen responsable" et en proposant des actions concrètes à la portée de chacun. Actions particulièrement appréciées pour leur caractère récréatif et de ce fait percutantes sur un plan pédagogique.



Le **C.P.A.S. d'Herstal** a présenté 4 films d'animation drôles et intelligents réalisés par des habitants de la commune.

Acteurs et créateurs ont expliqué ce projet de mises en images particulièrement interpellant.



L'asbl "**Coup d'Envoi**" a mis les plus jeunes en jambes et "en tête" en associant effort physique et économie d'énergie ! Le clown DINAMO (alias Alex) a brillamment rempli sa mission, les pédaliers ont tourné, les vainqueurs ont été nombreux !



Toutes références ou coordonnées relatives aux partenaires de la manifestation "**ENERGECO**" peuvent être obtenues directement à l'asbl "Vaincre la Pauvreté", place Saint-Jacques, 13 à 4000 LIEGE - 4ème étage 04/220.58.46 - 04/220.59.35 solange.sauvage@skynet.be

10 audits énergétiques simplifiés et 35 kits " Energie " remportés !

Les visiteurs ont eu la possibilité de participer à **un jeu de piste** grâce auquel chacun pouvait obtenir les réponses aux questions posées en pages centrales du programme. Chaque stand, chaque activité ont révélé leur indice et ainsi aidé les participants à emporter de précieux audits et des kits d'accessoires économiseurs d'énergie fonctionnels et directement utilisables.

Le 26 janvier dernier, Michel Faway, Secrétaire général du C.P.A.S. de Liège, a remis les prix aux gagnants du concours.



L'EFFORT N'EST PAS INTERROMPU !

Le Plan d'Action Prévention 2010 - 2012 est activé !

Cette journée organisée pour tenter de sensibiliser à nouveau, mieux et différemment le public précarisé a pu être mise sur pied notamment grâce à la contribution financière du gouvernement fédéral et de son Fonds Gaz-Electricité, ainsi que grâce au Plan de Guidance Sociale Energétique conduit par le gouvernement de la Région Wallonne.

Notre Cellule Energie est active...

et accessible à toute personne qui éprouve des difficultés à honorer le paiement des factures liées à la consommation des énergies aussi indispensables que l'eau, le gaz et l'électricité. Par la manifestation organisée au Palais des Congrès notre service d'Inspection de l'Action Sociale a voulu également proposer un regard d'ensemble sur les actions menées dans le cadre de cette mission relativement nouvelle et peut-être plus compliquée qu'il pourrait y paraître. Problématiques et opportunités doivent être continuellement et pertinemment confrontées pour que puissent être adaptées efficacement les méthodes de travail pratiquées, sans cesse à exploiter et à améliorer.

Un rôle d'informateur et de conseiller...

Quelles primes ?

Quels tarifs ?

Quels risques ?

" Mébar ", c'est quoi ?...

Un rôle de prévention...

Des formations collectives, des tuteurs d'Energie, des audits énergétiques, des kits économiques, un suivi social...

La Cellule est également responsable du traitement des demandes d'allocations de chauffage allouées sur le "Fonds social Mazout".

A propos des tuteurs d'Energie...

En 2009, la mise en place des tuteurs a permis de prolonger le travail social de la Cellule Energie et de compléter les actions de prévention sur le plan " technico-pratique ".
La facture énergétique du public fragilisé s'en trouve réduite.

En quoi consiste la mission du tuteur d'Energie ?

- une analyse du logement
(vérification des installations et de la qualité du logement)
- une analyse des comportements de consommation
- un accompagnement des ménages pour la mise en œuvre de petits travaux
- une aide pour l'équipement du ménage selon les besoins détectés
(par exemple la distribution de kits " Energie "...)
- une information quant au fonctionnement des marchés du gaz et de l'électricité
- une aide pour l'introduction des demandes de primes à l'énergie et "Mébar"

A propos des formations...

Dans le cadre du Plan régional d'Action Prévention 2008-2010 et du Fonds fédéral Gaz-Electricité, des formations sont organisées pour "éduquer" les usagers de notre Centre aux bons gestes à poser en matière d'économie des énergies.
Les bénéficiaires relevant du Relais Logement, de la Ferme de la Vache, du service de Médiation de dettes et de la Cellule Energie ont déjà pu profiter de cette démarche.

Ces formations s'adressent également aux professionnels en antennes sociales et services spécialisés susceptibles de relayer l'information auprès du public-cible.

Une première vague de formation à destination des antennes sociales et des services spécialisés s'est déroulée en 2009 et se terminera en juin 2010.

Dès le mois de septembre prochain ces différents services seront sollicités afin de constituer un ou plusieurs groupes de bénéficiaires susceptibles d'être intéressés par ce programme de sensibilisation à une meilleure gestion des énergies au quotidien.

Quelques chiffres pour l'année 2009...

- 1.481** dossiers "eau-gaz-électricité" (au 31 décembre)
- 1.829** interventions financières "eau-gaz-électricité"
- 1.222** dossiers "Fonds social Mazout"
- 1.002** interventions financières "Fonds social Mazout"
- 3** tuteurs d'Energie (31 ménages)
- 20** audits énergétiques (par l'asbl REVERT)
- 3** formations destinées aux bénéficiaires (36 participants)
- 7** formations destinées aux travailleurs sociaux (80 participants)

**Une organisation de ce type réussit par un travail d'équipe, et les intervenants sont nombreux !
Ceux et celles qui d'une manière ou d'une autre ont apporté leur aide ont contribué au succès du projet, qu'ils en soient remerciés.**

Que soient particulièrement remerciés nos collègues de la Régie des Travaux ainsi que nos collègues chargés des déménagements.

Aussi remerciements particuliers aux collègues de l'I.A.S. et de RéInser, pour leur participation active.

"Projet Alpha citoyen"

Un nouveau service au CPAS de Liège !

Le CPAS de Liège s'est récemment doté d'une nouvelle structure qui vise à favoriser une meilleure intégration des personnes de nationalité étrangère. Cette structure, appelé «Projet Alpha-Citoyen», dispense des cours de français et un programme d'activités citoyennes et culturelles. Interview de Claudine Gbambili et de Ibrahim Aguelmin, assistants sociaux.



INTERVIEW CROISEE :



Claudine
Gbambili

Ibrahim
Aguelmin

- Cellule Communication : Quand et comment a démarré ce projet ?

- Ibrahim Aguelmin : Notre projet s'inscrit dans le cadre de priorité du Fond Européen d'Intégration (FEI). Il s'agit d'un fond né d'une volonté européenne de doter chaque pays d'une structure d'apprentissage de la langue en faveur des étrangers non-européens. Ce programme vise les 5 plus grandes villes de Belgique. Au départ le CPAS de Liège n'était pas preneur de l'appel à projet parce que nous n'avions pas les moyens nécessaires pour mettre en place une structure adaptée. Finalement, nous avons réussi à réunir un budget global suffisant grâce à un financement complémentaire du SPP Intégration Sociale. Notre budget annuel s'élève à 25.000 € (à concurrence de 50% du FEI et de 50% du SPP Intégration). La programmation du FEI s'étend sur 5 ans (de 2007 à 2013) mais nous y avons été intégrés - avec un peu de retard - durant le mois d'août 2009.

- Combien de personnes y travaillent-elles ?

- Ibrahim : Nous sommes quatre : Martine Lauwerens qui est notre agent administratif ; Jacqueline Bresmal, responsable du projet, qui anime les cours de français et encadre les visites culturelles. Elle apporte son soutien à nos bénéficiaires pour déterminer leurs projets personnels ; Claudine qui s'occupe de tout le travail de promotion et moi-même j'anime les modules de citoyenneté et coanime les cours de français. Je suis assistant social de formation et il s'agit là d'une toute nouvelle expérience pour moi. C'est la première fois que je travaille exclusivement avec un public étranger adulte et je considère ce projet comme un nouveau défi à relever. J'ai immédiatement adhéré à la philosophie du projet qui se veut au plus proche des aspirations et des attentes des personnes étrangères.

- Pour quelles raisons notre CPAS a-t-il voulu mettre en place un tel projet ?



- **Ibrahim** : Jusqu'il y a peu, des cours de français étaient proposés dans le cadre des activités de la Maison de la Citoyenneté du CPAS de Liège. Ils étaient ouverts à toute la population de la Ville de Liège. L'appel à projet du FEI nous a semblé être une bonne opportunité pour restructurer cette activité en limitant ses bénéficiaires potentiels aux personnes d'origine étrangère. Il faut dire que le problème de la méconnaissance du français nous est régulièrement signalé par nos collègues des antennes sociales et plus particulièrement de nos collègues du SADA (Service d'Aide aux Demandeurs d'Asile). Clairement, ce problème concerne avant tout les personnes d'origine étrangère.

- **A qui s'adresse votre projet précisément ?**

- **Claudine Gbambili** : Notre public est composé de personnes d'origine et de nationalité étrangères. Plus précisément de ressortissants de pays hors Union Européenne qui sont en ordre de séjour en Belgique depuis moins de 5 ans et qui sont bénéficiaires du Revenu d'Intégration ou d'une aide sociale du CPAS de Liège.

- **Cela veut-il dire que vous n'acceptez que des personnes qui viennent d'être régularisées récemment en Belgique ? Des personnes qui sont en attente de leurs papiers peuvent-elles bénéficier de votre programme ?**

- **Claudine** : Parmi notre public, il y a en effet des personnes qui ont bénéficié d'une régularisation récente. Mais il y en a d'autres qui détiennent de simples attestations d'immatriculation et qui sont donc en attente d'une décision définitive quant à leurs demandes de séjour. Par contre, il est vrai que les personnes en illégalité de séjour ne sont pas concernées par notre projet.

- **Ibrahim** : La problématique des sans-papiers reste évidemment ouverte. C'est une question complexe. Malheureusement il n'est pas en notre pouvoir de changer quoi que ce soit à ce niveau. Si notre public principal reste les ressortissants étrangers en ordre de papiers et en Belgique depuis cinq ans, c'est parce qu'il s'agit là de l'une des conditions imposées par nos pouvoirs subsidiaires.

- **Qui sont précisément les personnes qui viennent s'inscrire chez vous ? S'agit-il plutôt d'hommes ou de femmes ? De jeunes ou de moins jeunes ?**

- **Claudine** : En dehors des critères que je viens de vous citer, notre programme s'adresse aux personnes majeures sans distinction de sexe. Le critère de la mixité étant très important pour nous parce que nous voulons coller à la réalité de notre société. Cependant, et dans les faits, la majorité des personnes qui viennent chez nous sont des hommes de 18 à 35 ans. J'explique cela par le fait que la plupart des structures proposant un apprentissage du français aux adultes sont souvent réservées aux femmes. En outre, les femmes qui sont intéressées par notre service se heurtent à la difficulté de trouver des structures qui peuvent accueillir leurs enfants pendant les heures de cours. Nous avons essayé d'établir des collaborations privilégiées avec des crèches mais nous n'avons jusqu'à présent pas pu trouver de solutions efficaces à ce problème.

- **Quels sont les objectifs de votre service ?**

- **Claudine** : Favoriser une meilleure intégration de notre public par l'apprentissage de la langue et de la citoyenneté. Une meilleure intégration passe forcément par une meilleure connaissance de la société belge, de ses mœurs et de ses lois.

- **Qu'entend-on exactement par le terme "intégration" ? Pourquoi parle-t-on de "problèmes d'intégration" lorsque l'on évoque les populations étrangères vivant sur notre territoire ?**

- **Ibrahim** : Personnellement, et quand je parle "d'intégration", cela signifie en premier lieu une meilleure connaissance de la société d'accueil. Parce que c'est grâce à cette connaissance que l'on peut établir un dialogue, une compréhension et un respect mutuel entre les autochtones et les allochtones. Des problèmes d'exclusion se posent parce que l'on constate que de nombreuses personnes d'origine étrangères vivent en vase clos, quasi exclusivement au sein de leur propre communauté et sans vraiment connaître la culture de l'autre. Et ce constat ne concerne pas uniquement des personnes qui viennent d'arriver sur notre territoire mais parfois des personnes qui vivent en Belgique depuis de très nombreuses années. Nous ne pouvons pas nier l'existence d'un fossé qui sépare la population belge d'une partie de la population étrangère. Notre service vise donc à combler ce fossé. Et encore une fois, cela passe par une meilleure connaissance de la société d'accueil. L'apprentissage de la langue est indispensable mais ce n'est pas suffisant. Et c'est pour

cette raison que nous essayons de proposer autre chose aussi : en l'occurrence, les "modules de citoyenneté".

- Ne craignez-vous pas de stigmatiser davantage les populations étrangères ? D'un point de vue idéologique, n'y a-t-il pas un danger quand on associe de manière spécifique les problèmes d'exclusion avec les différences culturelles ou d'origine ?

- Ibrahim : Il est évident que nous ne voulons stigmatiser personne. Notre objectif est d'apporter une aide appropriée aux personnes qui s'adressent à nous. Celles-ci savent parfaitement qu'elles ont besoin d'apprendre le français. Elles se rendent aussi compte qu'elles peuvent tirer profit des modules de citoyenneté que nous proposons. Nous ne sommes pas dans une posture paternaliste où nous nous posons comme les seuls détenteurs du savoir. Nous disons simplement que des problèmes peuvent surgir suite à des malentendus culturels, à des incompréhensions dues aux différences culturelles. Notre projet propose des moyens d'y remédier.

- Claudine : Par delà ces "malentendus culturels", il faut bien comprendre que les personnes qui viennent chez nous - parce qu'elles ne vivent pas en Belgique depuis longtemps - sont réellement demandeuses d'outils et/ou d'informations qui peuvent leur permettre de mieux comprendre le fonctionnement de notre société et par conséquent de mieux vivre au quotidien. D'ailleurs, le choix des thèmes que nous abordons dans les cours avec eux est soit issu des demandes particulières que nous recevons de la part des participants, soit de la part des assistants sociaux titulaires qui nous font part des difficultés rencontrées par leurs clients et des informations qui pourraient leur être utiles.

- La difficulté majeure dont les assistants sociaux d'antenne vous font part n'est-elle pas avant tout d'ordre économique ?

- Ibrahim : Il est clair que notre public, étant aidé par le CPAS, veut avant tout avoir la possibilité de se projeter dans l'avenir, de suivre des formations, d'obtenir un emploi et de gagner son autonomie financière... Mais pour nombre d'entre eux, ce n'est pas possible immédiatement : à cause de la langue qu'ils ne maîtrisent pas et du manque de repères qui leur seraient nécessaires pour évoluer plus facilement dans notre société.

Notre service se situe donc en amont de l'emploi ou de la formation professionnelle. Nous sommes là pour les préparer à cette étape en les aidant d'abord à s'intégrer en Belgique, à devenir des citoyens à part entière - conscients de leurs droits et obligations - et à se débrouiller dans la vie de tous les jours.

- Claudine : Notre travail consiste aussi à leur redonner une certaine confiance en eux-mêmes. Toutes les personnes qui s'installent en Belgique sans parler ou comprendre la langue française sont confrontées à des difficultés majeures. Elles sont obligées de systématiquement demander de l'aide à d'autres personnes, même lorsqu'il s'agit d'effectuer les démarches les plus simples. En définitive, tant qu'elles ne parviennent pas à s'exprimer et à comprendre la langue du pays d'accueil, elles ne font pas leurs choix de manière autonome. Ce que nous visons par notre programme c'est justement plus d'autonomie pour toutes ces personnes.

- Comment comptez-vous faire pour persuader votre public d'apprendre volontairement la langue française alors que celui-ci cherche avant tout à trouver du travail ?

- Claudine : Nous ne pouvons contraindre personne à suivre le programme. Les premiers entretiens individuels que nous avons avec les bénéficiaires potentiels ont pour objectif de susciter chez eux la motivation pour suivre les cours. Souvent, beaucoup d'entre eux veulent améliorer leur situation économique et privilégient l'emploi au détriment de l'apprentissage de la langue. Notre devoir est de leur faire comprendre, que, s'ils veulent travailler, ils doivent également valoriser leurs compétences linguistiques. Il est évident que sans une connaissance de la langue, il est impossible de rédiger une lettre de motivation ou d'avoir un entretien d'embauche.

- Ibrahim : Il est important de déterminer les attentes de notre public. Très souvent, la recherche d'une formation ou d'un travail est exprimée par les personnes. Mais nous nous rendons bien compte qu'elles doivent d'abord passer par une étape d'apprentissage du français. Quand aux modules de citoyenneté, ils constituent un atout qui devrait les amener à s'ouvrir à leur environnement. Nous souhaitons avant tout que notre public soit amené à développer ses ressources et ses compétences.

- Les Hautes Ecoles de la Ville de Liège proposent des cours de "français langue étrangère" pour les non-francophones. En quoi votre programme diffère-t-il de ces cours ?

- **Claudine** : Notre programme est une solution complémentaire. Nous voulons fournir à nos bénéficiaires des outils qui leur serviront plus tard pour se perfectionner dans d'autres domaines. Par exemple, en suivant des formations dans les Hautes Ecoles que vous citez ou des formations professionnelles du FOREM ou même de nouvelles études.

- **Ibrahim** : Notre spécificité consiste à apporter une réponse globale aux attentes des personnes. Dans ce sens, les sorties culturelles que nous proposons font partie intégrante du dispositif. Par ailleurs, nous constatons que beaucoup de nos bénéficiaires se sont adressés à nous parce qu'elles n'ont pas pu s'inscrire à temps à des cours de français dispensés ailleurs. Contrairement à la plupart des autres structures où les cours se donnent obligatoirement de septembre à juin de chaque année, nous avons accepté des inscriptions jusqu'au mois de février.

- Comment sont organisés les cours de français ? Combien de personnes cela concerne-t-il ?

- **Ibrahim** : Ils ont lieu trois fois par semaine, les mardis, mercredis et vendredis de 9 à 12h. Nous insistons beaucoup sur la nécessité de respecter les horaires car cela fait partie des compétences de base que nos bénéficiaires doivent (ré)acquérir. Aujourd'hui, nous comptons 20 personnes qui suivent les cours de manière régulière. Ces personnes sont toutes alphabétisées dans leur langue d'origine. Il s'agit donc de cours de "français langue étrangère". Notre service pourrait proposer des cours pour un public analphabète, à condition que nous ayons un nombre suffisant pour former un groupe spécifique. En attendant, nous orientons les personnes analphabètes qui s'adressent à nous vers d'autres services compétents et qui peuvent les accueillir.

- Qu'en est-il des modules de citoyenneté ? Qu'entendez-vous exactement par ce terme ?

- **Ibrahim** : Beaucoup de choses peuvent être englobées dans le concept de citoyenneté. Pour nous, il s'agit avant tout d'amener nos bénéficiaires à devenir des personnes responsables et dotées d'un esprit critique. Dans notre programme, nous abordons des sujets aussi divers que le logement,

la culture, le système de santé et bien d'autres encore. Comme nous venons de vous le signaler, Claudine a essayé de déterminer avec nos collègues d'antennes différents sujets susceptibles d'intéresser les personnes. Nous voulons leur apprendre les petits gestes à poser qui les serviront au quotidien et qui leur permettront peut être aussi de lever certains malentendus.

- **Claudine** : Ces modules sont au moins aussi importants que l'apprentissage de la langue. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous pouvons les proposer à des personnes qui suivent des cours de français au sein d'autres structures. Depuis le mois de février, nous avons réorganisé ces modules sous forme de tables de conversations citoyennes. Cette réorganisation permet de proposer à nos bénéficiaires un espace où s'exprimer, parfaire et exercer la langue française. Il s'agit dans ce sens d'un complément au cours de français. Mais il s'agit surtout d'un lieu où les participants peuvent échanger leurs connaissances autour de sujets concernant la Belgique en général ou des questions plus concrètes qui peuvent les aider dans leur quotidien.

- **Ibrahim** : Nos tables de conversations permettent d'aborder des questions très larges : la démocratie, la laïcité, l'Etat de droit et ses institutions. Ces notions sont très importantes parce que beaucoup de nos participants sont issus de pays où les choses se passent de manière très différente. Mais, de nouveau, je voudrais être très clair à ce sujet : nous ne sommes pas là pour affirmer une quelconque supériorité culturelle de l'un sur l'autre. Bien au contraire, nous croyons au dialogue et au profit que chacun peut tirer de la différence de l'autre. "Intégration" ne veut pas dire "assimilation". Avoir la liberté d'exprimer ses propres idées et développer son esprit critique sont deux notions essentielles que nous tentons de développer dans le cadre de nos activités.

- **Claudine** : Nous voulons aussi proposer des réponses très concrètes aux questions qui intéressent le quotidien de nos bénéficiaires. Par exemple, lorsqu'il s'agit de trouver un logement, nous leur apprenons à décrypter une annonce immobilière, à analyser un contrat de bail, à travailler sa présentation par téléphone. Lorsqu'il s'agit de gérer son argent, nous expliquons comment effectuer un virement, un ordre permanent.

- **Ibrahim** : Les "journées de découvertes culturelles" que nous proposons constituent un excellent complément aux tables de conversations puisque l'on peut y parfaire la connaissance

des sujets abordés.

- Vous êtes tenus de réunir 50 personnes la première année pour pouvoir justifier vos subsides. Est-ce là une chose facile à réaliser ?

- Claudine : La participation du public cible à notre projet se fait sur base volontaire. Les persuader de prendre part à nos activités est un travail complexe. Il faut une véritable réflexion sur les motivations qui incitent les gens à y participer. Celles-ci sont diverses : cela va de la simple curiosité pour les uns à une véritable envie d'apprendre la langue pour d'autres. Le manque de motivation chez certaines personnes pour apprendre la langue de leur pays d'accueil peut être liée à leur situation économique.

- Ibrahim : Nous devons tenir compte de leur parcours de vie qui parfois a pu être très douloureux. C'est extrêmement difficile de leur parler d'intégration alors qu'ils ont peut-être vécu des années en marge de la société. Nous devons donc les convaincre que notre projet est une opportunité qu'il faut saisir. Nous leur expliquons qu'il n'est pas question de faire table rase du passé mais de se donner les moyens actuels de construire son avenir.

- En termes de communication, quelles sont les méthodes que vous employez pour faire passer ce message ?

- Claudine : En "interne", des réunions d'équipe nous permettent de promouvoir le projet auprès des assistants sociaux titulaires et de leurs responsables. En "externe", je me rends auprès de différentes associations afin de nous faire connaître et envisager des collaborations. Les entretiens individuels avec les personnes susceptibles de s'inscrire à notre programme sont essentiels. Ils ont lieu en présence d'un interprète quand c'est nécessaire. Durant ces entretiens, j'analyse brièvement le projet de chaque personne afin de définir avec elle les étapes pour le réaliser. Il est essentiel de prendre le temps d'expliquer à la personne ce que les cours de français ou les modules de citoyenneté peuvent lui apporter de manière très concrète. Bref, l'analyse de ce qui pourrait motiver nos bénéficiaires potentiels à suivre le programme est un élément déterminant en terme de communication.

- Au bout de ces quelques mois d'activité, comment évaluez-vous votre projet ? Quelles

sont selon vous vos points forts et points faibles aussi ?

- Ibrahim : Notre point fort réside clairement dans le contenu même du projet qui propose des solutions en terme d'intégration via l'apprentissage du français, de la citoyenneté et des découvertes culturelles. Notre point faible réside probablement dans le jeune âge du service. Nous venons tout juste de lancer nos activités et nous avons probablement besoin de temps pour nous faire une place parmi les autres structures qui proposent aussi des solutions visant à améliorer l'intégration des personnes étrangères dans notre pays. Nous comptons beaucoup sur l'effet "bouche à oreille" pour attirer de nouveaux bénéficiaires.

- Comment voyez-vous l'évolution de votre projet dans un avenir proche ?

- Ibrahim : Notre mot d'ordre est de toujours essayer de répondre au mieux aux besoins de notre public. La réussite d'un tel projet dépend de beaucoup d'éléments. Certains paramètres que nous maîtrisons et d'autres sur lesquels nous n'avons aucun contrôle. Nous nous mobilisons au maximum pour accomplir au mieux nos missions et nous restons persuadés que les moyens mis en place font de cette initiative un projet cohérent. L'équipe est en recherche permanente pour améliorer son fonctionnement et nous gardons toujours en tête le souci de mieux faire. L'idée, c'est de coller aux attentes des participants. Et comme leurs besoins évoluent, nous nous devons d'y répondre de manière adaptée.



L'équipe du Projet Alpha-Citoyen (De g. à d.): Ibrahim Aguelmin, Jacqueline Bresmal, Claudine Gbambili et Martine Lauwerens.

En résumé :

Tout ce que vous devez savoir sur le Projet Alpha-Citoyen

Mission :

Cours de français et programme d'activités citoyennes et culturelles

Public cible :

Les personnes de nationalité étrangère (hors Union européenne), bénéficiaires d'une aide sociale ou du Revenu d'Intégration et en ordre de séjour sur le territoire depuis moins de 5 ans.

Objectifs généraux :

Favoriser une meilleure intégration du public cible par l'apprentissage de la langue française et par une meilleure connaissance de notre société.

Objectifs spécifiques :

1- Les cours de français : destinés à un public alphabétisé et non alphabétisé dans sa langue maternelle, ils visent à faire acquérir une connaissance de base de la langue qui soit suffisante pour comprendre et se faire comprendre par son interlocuteur. Le but est de parvenir à avoir des conversations simples au quotidien, dans son quartier et dans les différents lieux publics, déchiffrer et lire certains documents.

2- Les modules de citoyenneté : ils sont organisés sous forme de "tables de conversation". Ils s'adressent à des personnes apprenant le français et à celles désireuses de parfaire leurs connaissances de la langue. Ils constituent un lieu de dialogue favorisant une meilleure connaissance du pays, de ses institutions, de son fonctionnement. Il s'agit aussi d'un lieu où l'on peut obtenir des informations pratiques et concrètes susceptibles d'aider les personnes confrontées à des difficultés dans le cadre de leur vie au quotidien (recherche d'un logement, affiliation à une mutuelle, tri des déchets, etc.)

3- Des sorties "culturelles" : organisées plusieurs fois par mois, viennent compléter ce dispositif.

Horaires :

1- Cours de français : les mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h.

2- Modules de citoyenneté : les mardis, mercredis et jeudis de 14h à 16h.

L'équipe :

1 agent administratif, 1 assistante sociale chargée de la promotion du projet et de l'accueil des nouveaux candidats, 2 assistants sociaux animateurs des cours de français et des activités citoyennes.

Les partenaires :

Ce projet est réalisé grâce aux subventions de l'Union Européenne et du SSP Intégration sociale. Il est mené en collaboration avec la Maison de la Citoyenneté du CPAS de Liège et avec différentes associations locales, régionales et nationales. Sont notamment partenaires :

- Le CRIPEL
- Le Sétis
- L'ASBL "Aide aux Personnes Déplacées"
- L'ASBL "Article 27 Liège"
- Le Service Provincial de la Promotion de la Santé
- Les Femmes Prévoyantes Socialistes
- La Maison des Parents
- Des Traducteurs jurés

Contact :

A la Maison de la Citoyenneté du CPAS de Liège

Rue Général Bertrand, 35 à 4000 Liège

Tel. : 04/229.21.90 - 04/229.21.91

Fax : 04/229.21.99

Courriel : jacqueline.bresmal@cpasdeliege.be

Personne de contact : Claudine Gbambili.

